

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Xme ANNEE

1894



1er AVRIL

No. 4



Revue du Tiers-Ordre
ET DE LA
Terre - Sainte

CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST

VOILA LA VIE ETERNELLE

DEPUIS longtemps nous parlons du Christ à venir, et tu dois, mon enfant, attendre avec impatience, comme la terre desséchée et altérée attend la pluie, que je te parle enfin de Notre-Seigneur lui-même. Toutefois je ne pouvais agir autrement. Ce qui précède Jésus, forme comme un immense cortège qui marche devant lui. Il était indispensable de le voir défilier avant que de voir paraître notre divin Maître. Et de même qu'avant de créer les êtres vivants, Dieu fit successivement la lumière, puis le firmement, puis encore sépara les eaux de la terre ferme et

créa les plantes, et enfin orna le firmement de merveilleux luminaires, après quoi seulement, au cinquième jour, ou à la cinquième époque, il créa les êtres vivants ; ainsi Dieu n'envoya parmi les hommes celui qui est la résurrection et la vie, pour leur communiquer la vie divine et les ranimer, les rendre de nouveau capables d'obtenir la vie éternelle, que lorsque 4000 ans se furent écoulés. Rien donc d'étonnant si nous nous sommes attardés dans notre marche. Cependant voici venir le Sauveur, notre frère aîné, celui dont nous sommes la chair et les os, celui pour qui nous avons été créés, celui du côté duquel nous avons été tirés. Adorons le Fils de Dieu qui est en même temps le fils de l'homme. Rendons gloire au Roi immortel des siècles, et parlons désormais de sa divine personne !

— Il est bien vrai, mon Père, que je trouvais parfois le temps long et que, comme le prophète, je soupirais après la venue du Sauveur ; mais je savais que ce divin Maître est si grand qu'il fallait, avant de l'aborder, gravir la montagne sur laquelle il est placé comme sur un piédestal. Ceci me consolait, et maintenant que nous arrivons près de lui, toutes mes fatigues s'évanouissent. Avec vous, mon Père, je le salue, je l'adore et je lui demande très cordialement de se découvrir à son très petit serviteur ; Veuillez, mon Père, m'en parler abondamment. Si je vous ai écouté alors que vous me parliez des choses qui le précèdent, combien plus volontiers prêterai-je maintenant une oreille attentive à ce que vous allez me dire de la vie que ce divin Sauveur a menée parmi nous ! Oui, parlez, votre serviteur écoute.

— Mon enfant, ce n'est pas sans un certain embarras que je vais parler de Notre-Seigneur Jésus, car je voudrais le faire convenablement ; mais qui suis-je pour cela ? Je prie donc ce divin Sauveur, qui est, tu te rappelles, la parole de Dieu, d'ouvrir mes lèvres comme il a ouvert celles de ses prophètes et de ses apôtres, afin que je ne sois pas trop au-dessous de ma tâche, et que j'en parle de manière à te faire du bien. Permet-moi aussi d'emprunter aux divers auteurs qui ont écrit sur Jésus-Christ, les lumières dont j'ai besoin. Et puisque Jésus n'est pas seulement le Fils de Dieu, mais encore le fils de l'homme, le descendant comme nous d'Adam, laisse-moi commencer par quelques renseignements sur sa parenté humaine. S. Mathieu et S. Luc ont pris soin de nous donner les noms des ancêtres de Jésus en remontant jusqu'à Adam. Je ne m'arrêterai

pas à te les redire ; cela n'aurait guère d'intérêt pour toi, et puis, cette généalogie soulève des difficultés, qui n'en étaient pas sans doute pour eux ni pour leurs contemporains, mais que les savants modernes n'ont pas encore pu résoudre d'une manière tout à fait satisfaisante. Passons donc sur le champ aux jours qui précéderent la naissance du Sauveur. Écoutons S. Luc nous parler de.

LA NAISSANCE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

“ Aux jours d'Hérode, roi de Judée, vivait un prêtre, nommé Zacharie, de la famille d'Abia. Issue, comme lui, de la race d'Aaron, sa femme se nommait Elisabeth. Tous deux étaient justes devant Dieu et marchaient irrépréhensibles dans le sentier des commandements et des lois du Seigneur. Ils n'avaient point de fils ; Elisabeth était stérile et les deux époux avancés en âge.

“ Or, pendant que Zacharie remplissait ses fonctions sacerdotales devant Dieu, à son tour de rôle, il fut désigné par le sort, comme cela se pratiquait parmi les prêtres de ce temps, pour offrir l'encens sur l'autel des parfums. Il entra donc dans le Temple et pendant ce temps, le peuple se tenait sous les portiques, priant comme d'ordinaire, à l'heure de l'encens.

“ Et voici que l'Ange du Seigneur, debout à l'angle droit de l'autel des parfums, apparut à Zacharie. Cette vision l'épouvanta et la crainte le saisit. L'Ange lui dit alors : Ne crains rien, Zacharie, ta prière a été exaucée ; Elisabeth, ta femme, donnera le jour à un fils que tu nommeras Jean. Il sera ta joie et ton allégresse ; les multitudes se réjouiront à sa naissance, car il sera grand devant le Seigneur. Selon la loi du nazaréat, il ne boira ni vin ni liqueur fermentée. L'Esprit-Saint reposera sur lui dès le sein de sa mère. Plusieurs des fils d'Israël seront convertis par lui au Seigneur leur Dieu. Il marchera devant la face de Dieu, dans l'esprit et la puissance du prophète Elie, afin de réunir dans un même cœur les pères et les fils, de ramener les incrédules à la sagesse des justes et de préparer au Seigneur un peuple parfait.

“ À quel signe reconnaitrai-je la vérité de vos paroles ? demanda Zacharie. Me voilà vieux et ma femme est avancée en âge.

“ Je suis Gabriel, reprit l'Ange, un des esprits célestes qui

environnent la divine Majesté, et j'ai reçu la mission de t'annoncer cette bonne nouvelle. Et maintenant voici : parce que tu n'as pas voulu croire à ma parole, tu resteras muet, sans pouvoir articuler un mot, jusqu'au jour où ma promesse s'accomplira.

“ Or le peuple resté au dehors, attendait Zacharie et s'étonnait qu'il tardât tant à sortir du Temple. Quand le prêtre parut enfin, il lui fut impossible de faire entendre une parole, et la foule comprit qu'il avait eu une vision, car Zacharie ne pouvait s'expliquer que par signes. Il resta donc muet.

“ Quand les jours de son ministère furent remplis il retourna chez lui et quelques temps après Elisabeth, sa femme, conçut. Mais elle en garda le secret, et se tint cachée durant cinq mois dans sa demeure. Le Tout-Puissant, disait-elle, a daigné abaisser sur moi un regard de miséricorde, il a effacé l'opprobre qui pesait sur nous parmi les hommes.” (S. Luc, I.)

— Avant de continuer ce récit je te ferai d'abord remarquer qu'il y eut plusieurs princes du nom d'Hérode. Cela est important à noter, car ce nom se rencontre plusieurs fois dans la vie de Notre-Seigneur et il ne faut pas attribuer à l'un de ces princes ce qui a été fait par un autre. Il y eut donc, 1° l'Hérode nommé ici par S. Luc ; c'est lui qui ordonna le massacre des Innocents ; 2° son fils, que l'Evangile appelle Philippe, qui épousa Hérodiade, sa nièce, dont il eut une fille qui demanda la tête de S. Jean-Bte ; 3° Hérode Antipas, le frère du précédent et qui fit trancher la tête du saint Précurseur et se moqua de Jésus comme d'un fou ; 4° le neveu des deux précédents, Hérode Agrippa, qui fit décapiter S. Jacques et mit S. Pierre en prison ; enfin 5° un frère d'Hérode Agrippa.

— Je tâcherai de me rappeler, à l'occasion, ce que vous venez de m'enseigner sur ces princes.

— Quand à ce qui est dit que Zacharie était de la famille d'Abia, il faut savoir que David avait divisé l'ordre sacerdotal en 24 familles qui, tour à tour, servaient dans le Temple ; celle d'Abia était la huitième.

Disons maintenant quelques mots du Temple bâti sur le mont Moriah, qui offrait aux regards une suite de trois terrasses étagées. C'est sur la plus haute de ces terrasses que le Temple était situé ; de là il dominait, de son faite doré, toute la ville de Jérusalem, édifiée elle-même sur des collines. La terrasse inférieure enveloppait les deux autres et formait une cour appelée “ le parvis

des gentils," plus étendue à l'est et au sud que des deux autres côtés, car le Temple n'était pas au milieu, mais au nord-ouest de ce parvis. Des portiques fermaient l'enceinte ; ils étaient magnifiques. Leurs colonnes, en marbre blanc, étaient d'un seul morceau, quoiqu'elles eussent une hauteur de 25 coudées. Les payens pouvaient entrer dans la première cour, mais des inscriptions, en diverses langues, leur interdisaient de passer outre et une balustrade de pierre sculptée les arrêtait.

Au delà de cette barrière, une deuxième terrasse, haute de 20 coudées, était réservée aux Juifs et portait le nom de "parvis des Israélites." De la deuxième enceinte, une dernière rampe, de 15 marches, montait à la plate-forme supérieure, où les lévites seuls pénétraient.

Sur la troisième terrasse se trouvait d'abord l'autel des holocaustes, au milieu d'une cour appelée le "parvis des Prêtres," puis le Temple construit de marbre blanc. Extérieurement, ce Temple avait l'aspect d'une basilique ; mais à l'intérieur il était divisé en trois parties : le vestibule, le saint et le saint des saints.

Le vestibule était une large salle, resplendissante d'or dans la partie qui touchait au saint ; une vigne d'or en ornait la porte, d'or elle aussi. Devant les battants de cette porte, toujours ouverte, pendaient des tentures aux vives couleurs qui représentaient au naturel la voûte des cieux.

Derrière le vestibule, la salle nommée "le saint" contenait "l'autel des parfums" sur lequel on offrait, chaque jour, un sacrifice d'encens. C'est sur cet autel que Zacharie exerçait son ministère et près de lui que l'ange Gabriel lui apparut. Au nord de cet autel, il y avait une table sur laquelle on déposait à des moments déterminés, les "pains de proposition." Au midi était situé le chandelier d'or à sept branches.

Un double voile séparait "le saint" du "saint des saints," sanctuaire inaccessible, excepté au seul Grand-Prêtre, qui y entraient rarement. Jadis l'arche d'alliance y reposait ; mais, depuis la captivité de Babylone sa place restait vide. Une pierre en marquait la place.

Seuls les prêtres entraient dans "le saint ;" mais païens et juifs pouvaient en contempler l'éclat extérieur. Car de tous les points de Jérusalem le Temple frappait les regards. Son faite était couronné d'aiguilles qui empêchait les oiseaux de le souiller. Sa toiture, revêtue entièrement d'or, paraissait de feu au soleil

levant. De loin on eût dit une montagne de neige, car partout où disparaissait l'or, brillait un marbre d'une blancheur éclatante.

Jésus ne vit pas autre chose du sanctuaire d'Israël ; comme il était de la tribu de Juda, il n'avait pas le droit de pénétrer ni dans "le saint" ni même dans le "parvis des prêtres." Quand il venait au Teuple il restait dans le "parvis des juifs" ou même dans la première cour, avec les païens. Mais peu lui importait, sa science divine pénétrait tout, et du reste n'était-il pas lui-même un "saint des saints" beaucoup plus excellent ?

Lors donc que Zacharie entrait dans "le saint" pour remplir son office, tout était préparé d'avance dans le sanctuaire ; les flammes du chandelier à sept branches étaient ravivées ; les cendres enlevées de l'autel et le feu nouveau apporté avant que le prêtre entrât. Dès que celui-ci paraissait, tous s'écartaient et le peuple se retirait sous les portiques où il priait en silence. Le ministre officiant pénétrait seul dans "le saint ;" alors un prince des prêtres donnait le signal de jeter les parfums sur le feu. Après s'être incliné vers "le saint des saints," l'officiant s'éloignait lentement à reculons pour ne pas tourner le dos à l'autel. Une cloche annonçait sa sortie et la bénédiction qu'il répandait sur le peuple en joignant les deux pouces bout à bout et les deux index, de façon à figurer un triangle, symbole, peu compris sans doute, mais frappant, de la Sainte Trinité.

Aussitôt les lévites, accompagnés de la musique du Temple, entonnaient les hymnes sacrés.

Bien que cette cérémonie s'accomplît deux fois par jour, le matin et le soir, les juifs n'y assistaient jamais sans une certaine inquiétude. Le prêtre qui offrait à Dieu leurs prières avec l'encens, aurait pu avoir commis quelque faute qui le rendît désagréable au Seigneur ; eux-mêmes alors eussent été ainsi que le prêtre rejetés par Dieu. De là l'impatience de la foule et la promptitude avec laquelle le prêtre s'acquittait de ses fonctions pour ne pas prolonger l'émotion générale.

Ceci nous explique pourquoi on s'étonnait du séjour prolongé de Zacharie dans le Temple.

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*





UN TERTIAIRE DU XIX^{ME} SIÈCLE

JEAN-BAPTISTE LAROUDIE.



LE RELIGIEUX

Nous avons dit qu'au Tiers-Ordre, Laroudie avait la fonction de visiteur des malades ; nous n'étonnerons personne en ajoutant qu'il ne se bornait pas à voir les membres de la Fraternité.

Parmi les personnes malades chez lesquelles il allait, il en est une à laquelle il portait un grand intérêt. C'était mademoiselle Madeleine Laguilhaumie, demeurant rue du Clocher 32, à Limoges, chez son père, l'ami d'enfance du saint Ouvrier. Mademoiselle Laguilhaumie avait eu de tout temps une très délicate santé ; mais au moment où Laroudie allait la voir, elle était atteinte d'une paralysie des jambes qui l'obligeait à un repos absolu. Nous croyons devoir insister, on verra plus loin pourquoi, sur l'état maladif de la jeune fille. Dès l'âge de dix huit mois, l'enfant, mal nourrie hors de la maison paternelle, était déjà délicate. A sept ans elle eut une coqueluche qui dégénéra en asthme.

M. le docteur Thouvenet qui la soignait, invita sa famille à la conduire à Cauterets ; il pensait que trois saisons consécutives pourraient lui rendre la santé. Madame Laguilhaumie, en bonne chrétienne qu'elle était, commença par s'arrêter à Lourdes où, avec sa fille, elle fit ses dévotions.

Dès la première année, l'affection des bronches céda ; mais pendant que ces dames étaient aux eaux, quelqu'un fit remarquer à la mère que sa fille avait une épaule plus haute que l'autre, se penchait pour marcher, et finirait, si on n'y faisait pas attention, par devenir bossue. Madame Laguilhaumie, très ennuyée de cette nouvelle complication, observa l'enfant et remarqua le bien fondé des observations qui lui avaient été faites. Elle songea à voir un médecin. Le docteur Thouvenet, le sien, était justement

à Caunterets à ce moment-là, elle lui conduisit sa petite Madeleine. Il l'examina avec une scrupuleuse attention. Après l'avoir toisée, il reconnut qu'elle avait une tendance à se tourner de côté. Il ordonna un repos de quatre mois au lit. Ce laps de temps écoulé, la déviation s'accroissant, il fallut recourir à un appareil. La petite Madeleine, qui était rentrée à Limoges, l'adopta immédiatement et reprit ses habitudes. Quelques années s'écoulèrent. L'enfant avait grandi et venait d'avoir treize ans.

Un dimanche, en sortant des vêpres, son père et sa mère, qui avaient pris l'habitude de faire avec elle de longues promenades, l'avaient menée du côté de la vieille route d'Aixe, au *Trou du loup*. En revenant, elle se déclara très fatiguée et finit par ne plus pouvoir remuer les jambes. M. et Mme Laguilhaumie étaient désolés. Le docteur Thouvenet, appelé près de Madeleine, déclara qu'elle avait été frappée de paralysie et qu'elle ne marcherait plus. L'arrêt était bien cruel, mais un cœur de mère ne se laisse pas décourager. Madame Laguilhaumie demanda à M. Thouvenet d'appeler avec lui deux autres médecins ; elle voulait être fixée définitivement et tenait à avoir une consultation. Le docteur se rendit à ses désirs et convoqua M. le docteur Bleyne, et M. le docteur Chénieux. Ces messieurs examinèrent la malade, reconnurent la paralysie et se retirèrent après avoir corroboré les premières constatations de leur confrère.

Madame Laguilhaumie ne se tenait pas pour battue ; elle avait entendu parler d'un médecin de Paris, très distingué, limousin d'origine, qui avait et qui a toujours une grande réputation, M. le docteur Cruveilhier. Elle s'enquit du jour où il passerait à Limoges en se rendant de Paris à sa propriété du canton de Châteauneuf, et le pria de venir voir sa petite malade. Le docteur s'empressa de se rendre à cet appel, fit les mêmes constatations que ses confrères, essaya de cautères, de pointes de feu, sans obtenir aucun résultat. Les pauvres parents désolés n'avaient plus qu'à offrir à Dieu leur chagrin et à lui demander d'avoir pitié de leur petite fille. C'est ce qu'ils firent. Dans leur maison, avait été caché, pendant la Révolution, le chef de S. Martial, l'apôtre de l'Aquitaine ; ils adressèrent au Saint d'ardentes prières, mais le Ciel paraissait sourd à leur voix.

Il y avait vingt mois que Madeleine, ne marchant plus, passait sa vie soit au lit, soit étendue sur un canapé, lorsque Laroudie, sur le point de faire son pèlerinage en Terre sainte, vint faire

ses adieux à la petite malade et promit de lui rapporter de Jérusalem un objet ayant reposé sur le Saint Sépulcre. On était alors en 1882. A son retour, le saint Ouvrier n'oublia pas la jeune fille.

Un jour, après son dîner, il prit dans ses souvenirs de Terre Sainte une petite croix d'olivier ne mesurant que cinq ou six centimètres, et l'apporta à Madeleine Laguilhaumie. — Voilà, lui dit-il, une petite croix que j'ai déposée moi-même sur le Saint Sépulcre ; je suis sûr que si vous la portez, le bon Dieu vous guérira. Il était environ une heure et demie après-midi. On mit un cordon à la croix et Mme Laguilhaumie la passa au cou de sa fille. La conversation continua, Laroudie raconta les péripéties de son voyage, puis, quand l'heure du travail sonna, prit congé de ses amis. Le reste de la journée se passa comme de coutume pour la petite infirme.

Le soir, lorsque l'heure de mettre l'enfant au lit arriva, la mère fit sa toilette de nuit et, au cours des soins qu'elle lui donnait, Madeleine s'écria : Mère, je viens de te donner un coup de pied ! — Tu l'as cru, pauvre petite, tu sais bien que tu ne peux pas remuer les jambes. — Je t'assure que si ; du reste il me semble que mes pieds remuent. La mère sourit tristement, embrassa la fillette, la borda dans ses couvertures et la laissa dormir. Le lendemain matin, la conversation de la veille était oubliée ; Madame Laguilhaumie leva la malade et l'étendit comme de coutume sur son canapé. A midi, on se met à table. Vers la fin du repas, il était environ une heure, Madeleine déclara brusquement qu'elle voulait aller se mettre sur les genoux de son père. — Père, tends-moi les bras, dit-elle ! Le père ne peut en croire ses oreilles. La jeune fille, cependant, se redresse sur son canapé, en descend toute seule et va rejoindre son père, muet d'émotion. La mère est stupéfaite. Madeleine déclare qu'elle veut aller à la porte du magasin ; la voilà en effet qui joint l'acte à la parole ; elle va se montrer sur ce seuil où depuis de longs mois on ne l'a pas vue

On conçoit l'étonnement de tous ses voisins. M. le Curé de S. Michel prévenu arrive, constate la guérison, propose à la jeune fille de venir le lendemain à S. Michel faire une communion d'action de grâces pour remercier Dieu. Le lendemain en effet, accompagnée de ses parents, devant une foule de gens qui la connaissaient et la savaient paralysée, Madeleine se rendit à l'église à pied et y communia.

Quelques jours après, se promenant avec sa mère dans les rues de Limoges, elle rencontra M. Thouvenet qui crut qu'il se trompait et qu'il n'avait pas devant lui Madeleine Laguilhaunie.

Il y a huit ans que cette guérison a été obtenue ; or, depuis, mademoiselle Laguilhaunie n'a plus éprouvé la moindre indisposition pouvant se rapporter à son ancienne maladie. Nous sommes allé la voir, elle porte toujours à son cou la croix que Laroudie lui donna en 1882 et lui attribue son retour à la santé. Nous ne croyons pas inutile de dire que nous avons longuement et minutieusement interrogé la mère et l'enfant. Nous voulions savoir toute la vérité, nous l'avons sue. Bien mieux, nous avons acquis la certitude qu'il était impossible d'attribuer à un phénomène de suggestion la guérison de la malade. On est très fort aujourd'hui pour mettre les choses qu'on ne peut expliquer sur le dos de l'hypnotisme et de la suggestion.

En matière de paralysie et de maladies nerveuses, vous avez des gens qui vous disent sans broncher que la persuasion qu'a le malade qu'il va être guéri, que la tension de son esprit vers ce but, que l'effort de sa volonté pour l'atteindre, suffisent pour faire disparaître son infirmité.

En supposant que ces phénomènes puissent se produire, ce qui n'est pas prouvé, nous avons la preuve qu'ils n'ont pas pu avoir lieu chez mademoiselle Laguilhaunie.

Sans avoir dit à la jeune fille quel était le but de nos questions, nous l'avons interpellée à la façon suivante : Lorsque Laroudie vous a eu remis cette petite croix, mademoiselle, avez-vous réfléchi à ce qu'il vous avait dit en vous la donnant. — Je ne le crois pas, je ne m'en souviens pas. — Avez-vous éprouvé une émotion, un trouble quelconque ? — Du tout. — Avez-vous dans la journée, pensé à la possibilité de votre guérison ? — En aucune façon. — Et le soir, en vous couchant, en faisant votre prière ? — Je n'ai rien changé à mes habitudes quotidiennes. — Comment ! vous n'avez pas dit à Dieu : " Mon Dieu, voilà une croix qui a reposé sur votre tombeau, guérissez-moi, je vous prie ! " — J'avoue que je n'y ai pas pensé. — Avez-vous dormi ? — Comme toutes les autres nuits. — Et le lendemain avez-vous songé à la visite de Laroudie et à son petit souvenir ? — Je ne crois pas ; du reste si j'avais été préoccupée, je m'en souviendrais. — Mais enfin comment l'idée vous est-elle venue de vouloir vous lever pour aller sur les genoux de votre père ?

— Subitement . . . J'étais sûre, la veille au soir, d'avoir remué les pieds ; j'ai senti tout à coup que je pourrais marcher et je me suis levée. — Mais alors, vous avez bien remercié Dieu ? — Ah oui, par exemple, puisque dès le lendemain je suis allée communier. — Et depuis, vous n'avez plus rien ressenti ? — Absolument rien. — Eh bien, mademoiselle, il me reste à vous remercier.

“ M'autorisez-vous à demander au docteur Thouvenet quelle était votre maladie, et à raconter votre guérison dans *La vie de Laroudie* que je vais écrire ? ” — Certainement monsieur, nous voulions faire publier ce fait extraordinaire depuis bien longtemps ; mais, nous ne savons pourquoi, Laroudie n'a jamais voulu en parler. — Il craignait peut-être qu'on pût attribuer à l'efficacité de ses bonnes prières cette faveur du bon Dieu. — C'est probable. — J'ai encore une autre chose à vous demander, mademoiselle, ce sera d'approuver mon récit par une signature, de façon à ce qu'il ne fasse de doute pour personne ; je demanderai la même chose à monsieur votre père et à madame votre mère. Tout le monde acquiesça à notre demande.

Avant de donner le *bon à tirer* de ce passage de la *Vie de Laroudie*, nous en avons envoyé les épreuves à la famille Laguilhaumie, qui nous a adressé les attestations suivantes :

“ Limoges, le 25 mars 1890.

“ Nous soussignés, après avoir lu le récit fait par M. des Fourniels de la guérison de notre fille, récit qui doit paraître dans un livre intitulé : *Vie de Jean-Baptiste Laroudie*, nous déclarons, en toute liberté et en toute sincérité, que ce récit est exact en tous points et absolument conforme à la vérité.

“ GÉRALD LAGUILHAUMIE

“ CATHERINE LAGUILHAUMIE.”

“ Limoges, le 25 mars 1890.

“ Je joins mon attestation à celles de mon père et de ma mère ; j'ai bien été guérie comme on le raconte ci-dessus.

“ MADELEINE LAGUILHAUMIE.”

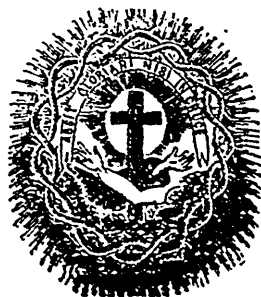
Conformément à l'autorisation que nous en avons reçue de la famille Laguilhaumie, nous avons écrit à M. le docteur

Thouvenet pour lui demander quelle avait été la maladie de Madeleine. L'honorable docteur qui, nous devons le dire, est de ceux qui ne croient pas aux guérisons miraculeuses, nous a répondu. Nous ne pouvons pas reproduire sa lettre n'en ayant pas reçu l'autorisation, mais nous pouvons déclarer que, d'après lui, mademoiselle Madeleine Laguilhaumie était atteinte "*d'une affection des os de la colonne vertébrale, ayant produit une compression de la moëlle épinière et une paraplégie incomplète.*"

Le docteur attribue probablement la guérison brusque de sa malade à un fait naturel qu'il ne s'explique pas ; mademoiselle Laguilhaumie et sa famille croient et disent que la guérison est surnaturelle. Nous nous sommes borné à raconter un fait, nous ne nous permettrons pas de le qualifier ; ce droit n'est pas le nôtre : il appartient à l'Eglise seule. Sans nous nommer mademoiselle Laguilhaumie, Laroudie nous avait parlé pendant sa maladie de cette guérison surprenante. Il eut même la bonté de nous donner une croix ayant aussi été déposée par lui sur le Saint Sépulcre et tout ce qui lui restait de ses souvenirs de Terre Sainte, exprimant le désir qu'à l'occasion on les fit toucher aux malades. Lorsqu'il le faudra, nous ne manquerons pas d'obéir à cette volonté qui fut l'une des dernières qu'il exprima.

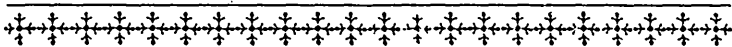
En digne enfant de S. François, Jean-Bte Laroudie voulut être enseveli dans le grand habit de l'Ordre. Lui qui n'avait jamais rien demandé, rien accepté, nous chargea bien humblement de prier la Fraternité de lui faire faire une grande tunique. Son souhait fut exaucé plusieurs semaines avant sa mort. Il repose en paix, en attendant la résurrection, dans la robe de bure qui est la livrée sainte des fils du grand Séraphique François d'Assise.

(A suivre.)





CORRESPONDANCE DE ROME



Le bienheureux Jean Léonardi. — Un décret spécial de la Sacrée Congrégation des Rites nous apprend que le Souverain Pontife vient de faire insérer dans le Martyrologe Romain le nom du B. Jean Léonardi, Instituteur des Clercs Réguliers de la Mère de Dieu, et Fondateur de la Propagande. L'honneur d'être inscrit au Martyrologe Romain est réservé à ceux qui ont le titre de saint, à l'exclusion des bienheureux. Dérogeant à la règle générale, Léon XIII a exaucé les vœux du Conseil de la Propagande et du Supérieur Général des Clercs de la Mère de Dieu. Le B. Jean Léonardi était un zélé missionnaire, qui vivait au XVI^{me} siècle. Tout en travaillant activement à la conversion des pécheurs en Italie, il ne cessait de regarder au delà des mers et de déplorer le malheur de tant de nations encore plongées dans les ténèbres de l'erreur et de la barbarie. De concert avec un pieux prélat, il fonda l'Institut de la Propagande, qui a pris, dans la suite, de si grands développements, grâce à la sollicitude des Pontifes Romains et qui envoie, chaque année, de nombreux missionnaires dans toutes les contrées du monde. (1)

*
* * *

Le S. Viatique au Transtévère. — Pour l'édification de nos lecteurs, je ne puis omettre de signaler un nouvel exemple de foi que viennent de donner les habitants du *Transtévère*. Dans le courant du mois de Janvier, le Curé de Ste Dorothee

(1) Pour l'utilité des prêtres et des religieux qui récitent l'office canonique, voici l'éloge qui doit être inséré au Martyrologe Romain.

“ VI Idus Octobris. — Romæ, Beati Joannis Leonardi, confessoris, Fundatoris Congregationis Clericorum Regularium a Matre Dci, laboribus ac miraculis clarè, cujus opera missiones a Propaganda Fide institutæ sunt.”

devait porter la sainte communion aux infirmes et aux malades de sa paroisse. La cérémonie a revêtu un caractère touchant de foi et de piété. Longtemps avant le départ du cortège, l'église se trouvait remplie de fidèles. Quand le Pasteur ouvrit le tabernacle pour y prendre le saint Ciboire, chacun s'empressa d'allumer le cierge qu'il avait apporté avec soi et le temple se trouva tout à coup illuminé. La procession se forma aussitôt : les confrères du T. S. Sacrement, portant leur flambeau, ouvraient la marche et précédaient le clergé qui formait une couronne autour du prêtre portant le S. Sacrement. Les femmes venaient ensuite, un cierge à la main, et s'avançaient sur deux lignes, alternant la récitation du Rosaire avec les hommes qui fermaient la marche et suivaient en grand nombre dans le même ordre. La pluie tombait à torrents ; les stations étaient nombreuses, et malgré cela, personne ne quitta son poste. Des soldats rencontrés dans la rue s'étaient joints au cortège sans respect humain.

* * *

Pèlerinages à Rome et audiences pontificales. — L'Archevêque de Valence, en Espagne, organise en ce moment un pèlerinage ouvrier qui est attendu à Rome, vers la mi-avril. Dans la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le vénérable Prélat invite les ouvriers espagnols à imiter l'exemple des catholiques français et à venir présenter au *Pape des ouvriers* l'hommage de leur foi, de leur amour filial et de leur reconnaissance. Les nouvelles reçues d'Espagne sont excellentes et font prévoir une magnifique démonstration qui rappellera celle des dernières années.

Le Souverain Pontife a décidé que les fêtes de la béatification du vénérable Jean d'Avila auront lieu à cette époque, afin que les espagnols puissent assister au triomphe de leur Compatriote. Quant au vénérable Antoine Grassi, dont la cause est également terminée, il recevra l'an prochain seulement les honneurs publics de la béatification. Les fêtes en son honneur coïncideront ainsi avec le centenaire de la mort de S. Philippe de Néri que l'on se prépare ici à célébrer avec une pompe extraordinaire.

Le 28 Janvier, le Saint Père a célébré la messe dans la basilique de S. Pierre, en présence de 12000 fidèles des paroisses de Rome. Les mêmes démonstrations d'amour et de respect ont eu lieu, à l'entrée du Pape et à sa sortie, comme dans les autres

pèlerinages. Malgré la longueur de la cérémonie, le Souverain Pontife n'a pas donné le moindre signe de fatigue et un personnage qui se trouvait dans l'anti-chambre, au retour de Léon XIII, me disait l'avoir trouvé mieux portant que jamais !

* *

Université Grégorienne. — A la suite des troubles de 1870, l'Université Grégorienne avait dû suspendre ses cours publics et ne les faisait que d'une manière privée, dans le Collège Romain. Chassés de leur célèbre Collège, par le gouvernement *libérateur*, les Pères de la Compagnie de Jésus se réfugièrent dans le palais Borromée, où ils ouvrirent les cours de philosophie et de théologie. En 1876, Pie IX leur accorda la faculté de Droit canonique et le pouvoir de conférer les grades académiques. Depuis lors, l'Université Grégorienne n'a fait que prospérer. Le nombre actuel des étudiants s'élève à 914, dont 341 en philosophie, 44 en Droit canon et 529 en théologie.

* *

Fêtes en l'honneur de Pie IX. — Dans le courant du mois de mai prochain, on célébrera à Rome, à Lorette et à Sénagaglia le centenaire de la naissance de S. S. Pie IX de pieuse mémoire. On se rappelle que les fêtes qui devaient avoir lieu à cette époque en 1892 avaient été remises à une époque ultérieure, parce que le monument élevé par la piété des fidèles dans l'église S. Laurent hors les murs, n'était pas achevé.

Le 5 mai, à Rome aura lieu l'inauguration de la magnifique chapelle de la crypte, où repose le corps du Vénéré Pontife.

C'est le Cardinal Parrochi qui fera le discours de circonstance. Le lendemain se tiendra une académie solennelle en l'honneur de Pie IX, et l'un des jours suivants, le Saint Père recevra en audience spéciale les pèlerins venus à Rome pour cet anniversaire.

Le vendredi 11 et le samedi 12, il y aura pèlerinage à la *Santa Casa* de Lorette où Pie IX vint lui-même comme pèlerin en 1857 et célébra la sainte messe.

Enfin, du 13 au 20, des fêtes religieuses auront lieu à Sénagaglia, où naquit l'immortel Pontife. Le premier jour se fera l'inauguration.

ration de la chapelle monumentale du Baptistère ; puis les jours suivants, visite de la maison de Pie IX et pèlerinage à *Notre-Dame de l'Espérance* dans la cathédrale. C'est là que le jeune Mastai Ferretti fit sa première communion, c'est devant cette image miraculeuse de la Madonne qu'il venait prier avec sa mère pour Pie VI et Pie VII, pendant la tourmente révolutionnaire. Il y revint plus tard, en 1857, étant Souverain Pontife, lorsqu'il entrevit les maux qui allaient accabler l'Eglise et sa Patrie.

* * *

La vénérable Jeanne d'Arc. - Le samedi 27 Janvier, la Sacrée Congrégation des Rites a tenu une séance secrète extraordinaire pour l'introduction de la cause de la béatification de Jeanne d'Arc. Douze cardinaux étaient présents. Le Cardinal Parrochi, rapporteur de la cause, en a fait un magnifique exposé. A la suite du vote unanime et favorable des cardinaux, le Souverain Pontife a daigné signer le décret d'introduction de la cause de béatification de la Servante de Dieu. Par le fait même, *Jeanne d'Arc est déclarée vénérable* et jouira de ce titre en attendant que la Sainte Eglise lui mette au front l'auréole des Bienheureux. Cette cause si chère à tous les cœurs français, ne l'est pas moins aux membres de la famille franciscaine, à laquelle selon toute probabilité, appartenait cette héroïne (1). Prions donc avec ferveur afin que luise bientôt le jour où la vénérable Jeanne d'Arc sera placée sur les autels.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

Min. Obs.



(1) Nous recommandons aux Tertiaires la remarquable brochure de M. de Kerval : *Jeanne d'Arc et les Franciscains* (se trouve à Vanves, près Paris, chez les Franciscaines Missionnaires de Marie).



PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME D'AFRIQUE

ET SES DEUX

FONDATRICES TERTIAIRES



'EST à deux pieuses et humbles Tertiaires de S. François que le pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique doit sa véritable fondation. Elles sont ensevelies, l'une dans la petite chapelle du pèlerinage, l'autre dans la grande basilique. C'est Son Eminence le Cardinal Lavigerie qui leur a fait donner cette sépulture, et c'est lui-même qui a

voulu aussi, comme on le verra plus loin, écrire l'építaphe où il est dit qu'elles ont vécu et qu'elles sont mortes en odeur de sainteté

Jamais honneur religieux ne fut mieux mérité que celui-là. Le monde ne les a point connues ; le peuple qui les a vues l'une après l'autre, pendant plus de vingt-cinq années, se tenir à l'entrée du pèlerinage et y vendre des objets de piété pour le nouveau sanctuaire, les appelait d'un nom touchant : *“ les sœurs de la Sainte Vierge ”* ou *“ les sœurs de Notre-Dame d'Afrique.”*

Elles n'étaient point religieuses, cependant, et elles n'en portaient point l'habit. Elles s'étaient simplement, dans leurs dernières années, fait agréger au Tiers-Ordre de S. François. Modestement vêtues de noir, comme d'honnêtes ouvrières, elles ne se faisaient reconnaître que par une humilité, une modestie, une piété qui ne se sont jamais démenties un seul jour.

Leur histoire s'identifie trop avec celle de la basilique, pour que nous ne la racontions pas d'abord en quelques mots. Elle a, du reste déjà été écrite pour l'une d'elles celle qui mourut la première, et ce qu'on a dit de la première, on pouvait le dire également de la seconde, tant leur vie a été semblable et toujours pleine des mêmes vertus.

Marguerite ou, comme on la nommait, Agarithe Beiger et Anna Cinquin habitaient toutes deux Lyon, où elles vivaient dans l'exercice de la piété la plus exemplaire, lorsque Mgr Pavy fut promu à l'évêché d'Alger. Avec une abnégation rare, elles s'offrirent à ce Prélat pour le servir dans quelque une des œuvres nombreuses qu'il devait entreprendre en Algérie, ne demandant, comme autrefois les apôtres, que le vêtement et leur nourriture bien pauvre. Mgr Pavy les connaissait l'une et l'autre ; il les dirigeait depuis le temps où il était vicaire d'une des grandes paroisses de Lyon, S. Bonaventure. C'est lui qui, témoin de leurs vertus, les avait décidées à vivre ensemble, comme deux sœurs, pratiquant les mêmes œuvres, travaillant le jour et la nuit soignant les malades, veillant sur de pauvres filles exposées ou abandonnées, et ne connaissant, comme autrefois S. Grégoire et S. Basile, que deux chemins dans leur grande cité, celui de leur église et celui de la maison où elles accomplissaient leurs bonnes œuvres ; en un mot, dès ce temps là déjà, deux saintes cachées à tous les regards, sauf aux regards de Dieu, comme il s'en trouve heureusement tant encore en France, et principalement à Lyon, la ville de la Propagation de la Foi et de tant d'autres œuvres admirables. Mgr Pavy accepta leur offre avec reconnaissance, certain qu'il ne pouvait trouver d'auxiliaires plus dignes de sa confiance.

Ce sont ces deux humbles filles que nous allons voir, par une illumination d'en haut, tout faire pour créer le pèlerinage. Mais avant d'en venir au récit des inspirations à la suite desquelles elles procurèrent la création du pèlerinage, il est nécessaire d'entrer dans le détail de leur vie spirituelle. Ce n'est

en effet qu'à la vraie sainteté que Dieu réserve les grandes faveurs surnaturelles, et il faut montrer que celle d'Agarithe et d'Anna était digne de les recevoir.

Voici donc quelques traits du tableau que l'ecclésiastique qui a écrit, pour le *Bulletin de Sainte Monique*, la courte biographie d'Agarithe, a tracé de ses vertus :

“ On remarque, dit-il, dans la vie de chaque serviteur de Dieu, qu'il y a comme un caractère particulier d'épreuves qui s'attache à leur existence. Le genre de souffrances que Dieu semble avoir assigné, de bonne heure, à sa servante, comme trait caractéristique de sa vie, ce fut la torture de cœur, à l'endroit de ses aspirations religieuses.

“ A la tête de ses saintes les plus illustres, l'Afrique place, à bon droit, Ste Monique qui a éprouvé, elle aussi, toutes les angoisses du cœur, d'abord à cause de son époux, et plus tard à cause de son Augustin. Chez Melle Agarithe, il y a quelque chose d'analogue mais de plus poignant encore, car ses peines lui vinrent surtout de sa mère ; c'est-à-dire qu'elle n'avait pas même, comme Monique, la consolation de pouvoir faire à la cause de ses tourments, de représentations ou de remontrances. Agarithe ne pouvait donc que souffrir en silence, et se contenter de pleurer et de prier. C'est alors que commença à se répandre sur son visage, pour ne plus se dissiper désormais, ce voile de tristesse résignée, de douleur calme, que nous lui avons remarqué jusqu'à son dernier soupir. C'est alors aussi qu'elle a senti sa dévotion s'accroître de plus en plus, pour la Vierge au cœur percé de glaives. C'est en effet sous le vocable de Notre-Dame des Sept Douleurs qu'elle se plut d'avantage à invoquer Marie.

“ Pendant les quatorze ou quinze ans que Melle Agarithe mena une vie obscure à Lyon, elle prit d'avantage encore le dégoût du monde qu'elle voyait de moins en moins ; car son état de souffrance presque continuelle l'obligea à travailler chez elle, tandis qu'Anna continua à aller au dehors. Son goût pour la solitude, pour l'union avec Dieu dans le Saint Sacrement, son affection pour les souffrances qu'elle supportait avec une si grande résignation, ne firent que s'accroître de plus en plus. On ne la voyait plus sortir que pour aller à l'église de sa paroisse, ou pour monter à Fourvières, où elle éprouvait le besoin de porter souvent ses peines, ses douleurs, pour y recevoir en échange la consolation que Marie se plaît à communiquer à ses âmes fidèles.

“ Depuis son enfance, cette dévotion à Notre-Dame de Fourvières n'avait fait que s'accroître avec l'âge ; aussi, pendant de longues années, eut-elle pour coutume invariable d'y monter à toutes les fêtes de la Ste Vierge, et tous les samedis, à 4 hrs du matin, pour aller y faire la sainte communion, et redescendre ensuite afin de commencer son travail à l'heure ordinaire.

“ On a souvent remarqué que Dieu se plaît à déposer, chez la plupart de ses serviteurs, les germes de la destinée qu'il leur réserve, dans la première partie de la vie qu'ils passent sur la terre. C'est ainsi qu'il semble les préparer lui-même à la vocation pour laquelle il les a créés. Ainsi en fut-il d'Agarithe. Dieu la réservait à un genre de vie spécial en Afrique. Sa passion pour la solitude et la vie intérieure qui la porta à passer le reste de sa vie dans la petite cellule du pèlerinage, au point qu'elle demeura plus de dix ans sans vouloir descendre à Alger, qui cependant n'est qu'à un kilomètre, se développa et grandit dans la vie si retirée qu'elle mena à Lyon pendant quinze ans, seule, dans sa modeste chambre, où Anna se rendait seulement chaque soir, après sa journée.

“ Mais ce à quoi Dieu la destinait surtout, c'était à édifier par son détachement du monde, son amour pour le Très Saint Sacrement, sa dévotion à Marie, qu'elle devait contribuer, nous allons le voir, à faire tant honorer sur la terre d'Afrique. Aussi, pendant tout le cours de sa vie à Lyon, il semble qu'elle ne connut aucune autre jouissance que celles inénarrables qu'elle goûtait dans la sainte communion, dans les visites fréquentes à l'église, et surtout aux pieds de Marie, à son pèlerinage de Fourvières.

“ Ce n'est pas par misanthropie, ni par esprit chagrin, qu'Agarithe avait ainsi enseveli sa vie dans le silence de la solitude, elle ne l'a fait que par vertu et par esprit de sacrifice. Le passage suivant d'une lettre écrite par elle à une amie, nous le fait connaître : “ J'ai promis, il y a longtemps, de ne jamais plus chercher ma
“ consolation dans les créatures. *Dieu sait combien ce sacrifice*
“ *n'a coûté* . . . Mais puisque Jésus est jaloux de mon misérable
“ cœur, je ne dois plus le partager.”

“ Dans la même lettre elle écrit : “ Sois heureuse, ma chère
“ vieille amie, de ce que Dieu a si souvent torturé ton cœur.
“ Quand on connaît par expérience les déchirements de l'âme et
“ et du cœur, oh ! comme on est plus compatissant pour les autres.”

“Elles revient souvent sur cette pensée dans ses lettres :
“Dis-moi où tu en es de tes chagrins. Tes peines sont mes
“peines, comme tes joies sont mes joies. *Oh ! qu'il fait bon*
“*avoir souffert !* Combien on comprend mieux la souffrance
“de ses frères, surtout ces souffrances de l'âme qu'aucune parole
“ne peut rendre.”

“Les âmes ! ça été la passion de sa vie. Son bonheur était
de trouver une âme à relever, à encourager, à porter à Dieu.
Voici les paroles si apostoliques qu'elle écrivait à cette même
amie, quelques mois avant sa mort : “Courage ! chère amie, ne
“te laisse pas abattre : Dieu proportionne les grâces aux besoins.
“Plus nous entrons dans la profondeur de notre misère, plus
“nous nous relevons avec amour et confiance. Confiance ! oh,
“que ce mot est doux à mon cœur et à mes lèvres ! que je
“voudrais pouvoir parcourir la terre et crier à tous ceux qui
“souffrent : *Confiance !* abandon le plus absolu entre les mains
“de Celui qui gouverne tout ! Que de choses j'aurais à te dire
“au sujet de ce doux abandon ; comme Dieu sait tirer le bien
“du mal, même quand tout semble perdu pour toujours. Je
“craignais de manquer de charité en te révélant des peines qui
“maintenant me donnent de la joie. Voilà pourquoi je voudrais
“porter tous les cœurs à la confiance en Dieu seul !”

“A cette passion des âmes se joignait, chez elle, on le voit,
une très grande commisération pour ceux qui souffrent. De tous
les dons que Dieu donna à sa servante, un des plus remarquables
été en effet de savoir consoler les personnes qui venaient lui
faire part de leurs peines. Son cœur et sa grande charité lui
inspiraient admirablement ce qui convenait à chacun, selon la
situation où il se trouvait. Dans ces circonstances, sa mémoire
était extraordinaire ; elle reconnaissait une personne après plu-
sieurs années et se rappelait toutes les ouvertures déjà faites,
tous les détails concernant cette âme.

“Son genre de vie ordinaire était des plus mortifiés : elle avait
pour lit une simple paille, et sa nourriture était des plus
pauvres. Elle ne buvait jamais de vin, et, depuis bien des années,
la viande n'entrait plus dans ses aliments. Le soir, son habitude
invariable était de prendre un peu de pain et d'eau avec un
oignon qu'Anna, sa compagne, lui préparait. Ce frugal repas
d'anachorète, elle le préférait à tous les festins.

“Et cependant, de l'aveu de cette même compagne qui a

passé près de quarante années près d'elle, les mortifications d'Agarithe étaient bien plus intérieures qu'extérieures. En suivant de près une vie si pure et si fervente, on remarquait qu'elle se passait bien plus dans le Ciel que sur la terre, au milieu des anges qu'avec les humains. La vue seule de ce visage si serein, si angélique, impressionnait profondément ; il y avait là comme un rayon céleste qui portait à penser à l'autre vie (1).”

Disons maintenant quelque chose de Melle Anna, la pieuse compagne d'Agarithe. Voici ce qu'un prêtre qui l'a connue à fond, puisqu'il était son directeur, en a écrit, sur l'ordre de ses supérieurs. Nous nous reprocherions d'y changer un seul mot :



JE SUIS L'IMMACULEE CONCEPTION

“ Quoique s'acquittant toujours de la manière la plus parfaite possible de tout ce qui lui était confié, Anna sut se cacher et disparaître, aussi longtemps que sa pieuse compagne, Agarithe, fut avec elle, laissant à celle-ci l'honneur de ce qu'elles accomplissaient ensemble. Mais, une fois que le bon Dieu eût retiré du monde cette dernière, Anna se trouva seule chargée de la vente des objets de piété, en faveur de Notre-Dame d'Afrique, et, par suite, obligée de se montrer aux yeux des hommes. Or, il ne parut pas alors qu'il y eût rien de changé ni de moins parfait dans la vie de cette sainte fille. Elle s'est toujours distinguée par une piété angélique envers Notre-Seigneur, la Ste Vierge et Saint

(1) *Bulletin de Ste Monique*. Octobre 1875, Avril 1876.

Joseph. Elle a fait éclater sa piété envers Notre-Seigneur par sa tenue dans le sanctuaire, par sa présence presque journalière à la Ste Table, ses fréquentes visites au Très Saint Sacrement et son assiduité à toutes les cérémonies religieuses, quelque temps qu'il fût, même lorsque son état lui aurait permis de se relâcher de cette fidélité extrême ; mais, à l'exemple des saints, elle ne comptait pour rien la peine lorsqu'il s'agissait de servir Dieu.

“ Elle ne fut pas moins pieuse envers la Ste Vierge, et son amour pour elle allait toujours croissant. On le voyait dans ses conversations. A la manière dont elle s'en entretenait, on aurait cru qu'elle vivait dans une intime familiarité avec Marie ; elle en parlait comme un enfant parle de sa mère ; et comme l'amour se montre par les œuvres, elle ne reculait devant aucune peine pour procurer les ressources nécessaires à l'embellissement de son temple.

“ Sa dévotion envers Saint Joseph n'était pas moins admirable. Jusqu'à sa mort, elle a voulu entretenir, jour et nuit, deux lampes dans son sanctuaire, et le sacrifice était d'autant plus grand qu'elle prenait sur son nécessaire pour subvenir à ces frais.

“ Sa résignation dans les épreuves était parfaite, comme son abandon à la divine Providence.

“ Elle faisait maigre continuellement, mangeant presque toujours froid, donnant pour raison que c'était pour économiser le temps. Son maigre potage durait plusieurs jours ; elle ne buvait habituellement que de l'eau ; quelques pommes de terre, le plus souvent froides et assaisonnées avec du sel, composaient tout son dîner. Elle se levait toujours à quatre heures. Elle ne couchait que sur une pauvre paillasse ; et, huit jours avant sa mort, lorsqu'elle fut transportée à l'infirmerie de l'Ecole Apostolique, ce fut par obéissance qu'elle accepta un matelas. Sa chambre, sa cuisine, son mobilier, indiquaient la plus grande pauvreté ; mais tout était si propre, si bien tenu, si bien en ordre, que souvent j'ai entendu dire d'elle que dans sa pauvreté elle était une providence ; car avec un rien elle savait vous procurer ce dont vous aviez besoin. On se demandait souvent comment elle pouvait parvenir à faire tant de travail à elle seule. Quoique très faible depuis plusieurs années, elle soignait son ménage, faisait à elle seule la vente des objets de piété, raccommodait les ornements de la chapelle, les vêtements des missionnaires, les costumes des enfants de l'Ecole Apostolique, et

toujours, le tout était prêt pour le jour déterminé. On raconte d'elle qu'étant au Petit Séminaire, elle travaillait jusqu'à tomber en défaillance, si on ne la retenait. Que de fois la même chose a dû lui arriver, lorsque n'ayant plus personne pour la modérer, elle se laissait aller à son zèle. Si on lui faisait remarquer qu'elle ne se ménageait pas assez, elle disait : " Le Ciel s'approche, il faut se hâter de ramasser des richesses pour l'éternité." " Je me réjouis, disait-elle souvent, parce que je m'aperçois que la maison croule peu à peu (elle parlait de son corps), et que le Ciel ne tardera pas à me recevoir.

" Lorsqu'elle parlait de la mort, elle paraissait si détachée d'elle-même, qu'elle regardait comme un bonheur d'être délivrée bientôt.

" Anna, si modeste, si grave, si retenue dans ses conversations, demandait quelquefois, lorsqu'elle était plus abattue, la faveur de pouvoir parler à son confesseur pour s'entretenir des choses de Dieu. Qu'elle était admirable alors ! Oh ! qu'elle tenait peu aux choses de ce monde ! S'étant faite pauvre volontaire pendant les deux dernières années de sa vie, elle disait : " Je me réjouis, parce que cette fois je suis pauvre comme Notre-Seigneur ; je n'ai plus rien, et je suis très heureuse de lui ressembler."

" Tout ce qu'elle faisait, elle le faisait pour la gloire de Dieu et l'honneur de Marie. Un jour qu'un missionnaire voulait lui payer un travail, elle lui répondit : " Je ne reçois pas l'argent de l'Algérie, mais celui du Ciel."

" Elle pouvait vivre de ses revenus et éviter les sacrifices qu'exigeait d'elle l'entretien de la basilique ; mais elle ne l'a pas voulu, parce que, disait-elle, nous sommes ici pour travailler et l'éternité suffit pour nous reposer.

" Sa charité s'étendait envers tous, mais les pauvres étaient ceux qu'elle préférait. La charité était chez elle accompagnée d'une affabilité qui permettait à tous un abord facile. On trouvait tant de douceur dans ses conversations et d'innocence dans ses jugements que l'on en était toujours édifié."

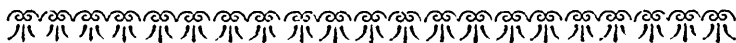
Telles étaient donc les deux saintes filles que Marie avait choisies pour ses servantes, et qui devaient être les instruments de sa miséricorde maternelle.

(A suivre)



MISSIONS FRANCIŒCHAINES

USAGES ET COUTUMES DES MARIAGES CHINOIS.



Le caractère chinois est exceptionnellement original et opiniâtre ; aussi c'est une pensée généralement répandue que la race chinoise changera difficilement ses idées bizarres, personnelles, auxquelles le démon sans doute l'a cramponnée, parce qu'elles semblent mettre une barrière entre la Chine et la vraie foi.

La prière, le sacrifice, les victimes pourront seuls triompher de ces esprits fiers, singuliers qui jusqu'ici ont séparé cette nation de toutes les autres.

Je vous ai dit quelque chose des étrangetés qui président à leur mort ; toutes leurs fêtes sont marquées de ces caractères extravagants et originaux. Aujourd'hui je vous dirai un mot des cérémonies de leurs mariages.

Presque toujours leurs unions sont conclues, surtout chez les païens, sans qu'on s'inquiète le moins du monde d'avertir ceux qu'on se propose d'unir. D'ailleurs, la plupart du temps, leur jeune âge les rendraient incapables de comprendre ; c'est entre les familles qu'on médite l'alliance ; les pauvres petits innocents dorment encore dans les bras de leur mère, ils n'ont pas plus de deux ou trois ans quand l'engagement se contracte entre les deux familles. La promesse est donnée : grandissez pauvres petits, soyez d'humeur incompatible, peu importe, vous voilà liés, et quand vous aurez atteint quatorze ou quinze ans, il vous faudra ratifier ce que vos parents ont résolu d'accomplir.

Lorsque les deux promis ont atteint l'âge que nous venons d'indiquer et qui est celui où se font habituellement les mariages, en Chine, les parents fixent, sans consulter les fiancés, le jour de l'union.

On arrange tout pour la cérémonie des noces de ces pauvres jeunes gens qui pour la plupart ne se sont jamais vus. Les parents des deux familles sont prévenus : *mademoiselle* se prépare de son côté, il lui faut subir d'abord le martyre de l'épilation la plus rigoureuse. Pas le plus petit duvet qui trouve grâce sur la figure, le cou, l'avant-bras et les mains. On lui arrache également les cheveux qui entourent le haut du front, afin de lui faire un front sans fin. Pour la consoler on lui porte du fard et elle a la permission d'enduire le jaune naturel de son teint des plus belles couleurs.

Les Chinois sont généralement malpropres ; mais dans cette grande circonstance ils démentent leur réputation ; rien n'est épargné pour que *mademoiselle* soit bien accommodée et si elle n'est pas jolie ce n'est pas la faute de l'usage, ni des soins, ni des embellissements qu'on cherche à lui donner.

Les chinois et les chinoises sont habillés exactement de la même façon, tellement que les étrangers ont quelque peine à distinguer un jeune homme d'une jeune femme. Même veste, même pantalon ; c'est à l'arrangement des cheveux et aux petits pieds que la femme se fait reconnaître.

Pendant le jour du mariage, *madame* diffère de *monsieur* par sa toilette ; ce beau jour de sa vie, elle a le droit de porter un jupon ; il est d'étoffe rouge écarlate, richement brodé et s'étale au-dessus du pantalon qui, les jours ordinaires est sa seule toilette.

Les costumes de mariage sont magnifiques en Chine ; plus on est riche, plus ils sont élégants et chargés de broderies ; mais la façon et la forme sont toujours identiques. La veste rappelle beaucoup les grandes blouses bleues de nos campagnes (en France), seulement elle est ouverte par devant de haut en bas et se ferme à l'aide de cinq boutons, pas plus, pas moins. N'allez pas en mettre quatre ou six, toutes les duègnes chinoises, tous les conservateurs de l'esprit antique vous jetteraient la pierre et je ne sais pas bien si les païens considéreraient le mariage comme valide.

Pendant que *madame* a un jupon rouge, *monsieur* est costumé de bleu ciel et de bleu foncé. Son chapeau chinois est ombragé de deux plumages jaunes qui le font reconnaître, non pour un perroquet, mais pour celui qui se marie.

Une superbe bande de soie rouge entoure son cou, se croise

sur sa poitrine, fait le tour de sa ceinture et retombe presque jusqu'à terre. Par sympathie pour les plumes jaunes qui sont sur la tête de leur futur, les fiancées païennes accompagnent leur jupon rouge de souliers jaunes ; les chrétiennes ne portent pas cette chaussure, leur pauvre petit pied est chaussé de rouge ou de vert.

Je me suis assez étendue sur le costume des époux : revenons à la cérémonie.

La veille de ses noces, le soir venu, le futur visite toute sa parenté. Il doit être accompagné de son frère, et, à son défaut, d'un autre parent très proche. Ils sont escortés d'un grand nombre de musiciens et de porteurs d'oriflammes où sont représentés des tigres, des chats, des lions, etc. C'est une véritable arche de Noé, plus il y a de bêtes, plus c'est beau. D'autres chinois portent des lanternes vénitiennes, la noce circule ainsi. Lorsqu'on est proche de la demeure d'un des parents, un troubadour annonce de loin la venue du fiancé. La politesse oblige la famille du parent visité à attendre le prétendu en dehors de leur maison, puis on l'introduit ; aussitôt qu'il a franchi le seuil de la porte, il se prosterne à terre, c'est le salut d'usage. Il ne formule aucune invitation, cette visite en tient lieu. Quand il a ainsi convié tout son monde, il revient chez lui où, pour sa peine, on lui fait fête. Le chinois est gourmand, aussi la bonne chère est-elle de rigueur ; les amusements se prolongent fort tard.

Le lendemain matin, la même escorte se met en marche pour aller chercher la jeune épouse ; c'est encore le frère ou le parent qui escorte le fiancé. Il est vêtu d'une manière aussi élégante que lui, à l'exception des fameuses plumes jaunes qui ornent la coiffure de celui qui se marie.

Ce dernier a encore un autre avantage, il ne fait pas la course à pied ; deux grandes et belles chaises à porteurs sont disposées, une bleue pour le mari et une rouge pour la femme. Elles sont ornées et équipées à la chinoise avec des papiers de toutes couleurs, oriflammes, etc. En se rendant chez sa promise, le futur occupe la chaise destinée à cette dernière : sur son propre siège s'étalent les vêtements qu'il lui destine, car c'est toujours lui qui doit fournir la parure de noce.

Une des grandes occupations de toute la barde est de bien calculer la distance qui existe entre la maison des deux époux ; il est indispensable d'arriver juste à midi chez la jeune femme ;

si quelques minutes manquaient à l'heure ou la dépassaient, tout le bonheur conjugal serait ruiné.

Si c'est loin, on marche donc très vite ; si on se trouve tout prêt, on va à pas de tortue, charmant le temps par de la musique. Dans tous les cas, on fait le plus de vacarme possible, pour attirer l'attention du peuple qui ne manque pas de sortir pour voir passer le triomphal cortège.

La famille de la jeune chinoise entend de loin l'orchestre bruyant. Elle est ad par terre des couvertures ou des tapis ; tout le parcours du jeune marié est ainsi couvert afin qu'il puisse faire la cérémonie des saluts sans s'exposer à se salir.

Ces fameux saluts sont au nombre de six ; trois pour le ciel et trois pour la terre. Six fois le jeune chinois se prosterne et six fois la famille de la jeune chinoise lui rend ses prostrations, en lui souhaitant la bienvenue. Deux parents de la prétendue, vêtus comme le marié, toujours à l'exception du plumage jaune, introduisent le futur dans la maison. Les démonstrations sont sans nombre de part et d'autre. La future ne se montre pas : elle est enfermée dans sa chambre, où quelques femmes lui arrangent les cheveux et la revêtent de la toilette que nous avons décrite et que vient de lui apporter son fiancé.

Pendant qu'on lui fait ainsi sa toilette, le héros et les invités de la fête prennent une réfection, se rafraîchissent, se reposent des fatigues de leur bruyant parcours. Quand ils se sont ainsi réjouis, on approche la chaise de la jeune femme jusqu'à l'entrée de la porte.

Elle apparaît enfin, mais couverte d'un voile rouge, assez épais pour que personne ne puisse la voir. Si sa chaise à porteurs a des vitres on les couvre de façon à ce qu'aucun œil indiscret ne puisse apercevoir l'héroïne de la fête.

Pendant que *madame* est ainsi enfermée dans sa chaise rouge, *monsieur* monte dans sa chaise bleue. Le cortège reprend aussitôt sa marche au son de la musique. Il y a toutes sortes d'instruments en ces occasions.

Les parents de la jeune femme, qui n'ont pas suivi son escorte, montent bientôt dans des charrettes trainées par des mulets. Arrivées à destination, les deux familles font tous les salamalecs qu'une tête chinoise peut rêver. Deux femmes richement parées se rendent à la chaise de la jeune fille ; l'une lui remet une certaine quantité de *sapèques* : l'autre une boîte renfermant une

bobine couverte de fil de soie. En vain j'ai questionné, on n'a pu me dire l'origine de cette superstition que les chinois ont très à cœur ; j'imagine que l'offrande des *sapèques* est un souhait de richesses et d'abondance, et la bobine, le désir qu'une vie de femme dévouée soit recompensée par des jours filés d'or et de soie.

Ensuite on introduit la jeune femme toujours voilée, dans une chambre préparée pour elle, où elle reste isolée comme elle était dans son propre appartement. Ainsi le veut l'usage qui ne lui permet point de paraître où se trouve son mari. Dans certains pays le mari a le droit d'introduire sa femme sous son toit ; mais ne riez pas, il la conduit en laisse. On lui passe autour de la taille une grande bande de soie rouge ; le mari en prend l'extrémité dans la main, et traînant sa femme après lui, il la conduit à son appartement, mais toujours couverte et sans la voir.

Ceux qui sont là peuvent admirer, suspendu partout et formant de chaque côté une sorte de cordon assez semblable à notre linge quand il sèche, de petits vêtements de toutes sortes : pantalons, vestes, etc. le tout est destiné à la postérité des jeunes époux.

Lorsque la femme est claquemurée dans son appartement, la noce fait bonne chère. Pendant qu'elle se régale, l'infortunée reste seule, entourée seulement de quelques femmes et ne devant oser ni manger ni parler.

Tandis qu'elle est ainsi en pénitence, son époux et ses invités sont assis sur le *kan* ; on appelle ainsi le lit chinois qui tient une très grande place. Il est maçonné en briques et pendant la rude saison, il peut se chauffer en dessous à la façon des poêles ; de cette manière on n'a rien à craindre du froid.

Lorsque le nouveau marié est installé, on met devant lui une sorte de boisseau si rempli de graines qu'il déborde. C'est un nouveau souhait de richesses et de bonheur pour le jeune ménage.

Le devoir d'apporter le premier repas du marié appartient au plus proche voisin, celui qui a sa maison juste en face.

Dans les mets qu'il offre aux mariés, il doit y avoir des châtaignes et des coings. Les plats sont d'abord portés à la jeune femme. Qu'elle en ait envie ou non, elle doit à l'extérieur les refuser dédaigneusement, les renvoyant intacts à son mari qui au contraire les mange avidement.

Les Chinois croient fermement que si la jeune femme en mangeait, elle aurait une trop nombreuse famille qu'elle ne pourrait élever sans ruine.

Le repas fini, les invités boivent à la santé de l'époux : c'est à ce moment qu'il envoie à la jeune femme son anneau. Dès lors elle peut se remontrer avec son époux.

La chinoise est plus favorisée que l'indienne : elle peut manger, assise à la même table que son mari, tandis que l'indienne ne doit jamais prendre de repas en présence de son seigneur : mais elle doit s'occuper de le servir, se tenant toujours debout et se contentant des restes de son seigneur et maître.

La femme chinoise, favorisée sur ce point, rencontre sur un autre une contrainte plus grande que sa voisine. En Chine, une femme ne doit jamais sortir avec son époux : ce serait manquer à toutes les convenances ; son beau-frère peut l'accompagner ; son mari, jamais. La femme indienne au contraire a toute liberté de circuler avec son chef de ménage.

Les païens ne conduisent pas les mariés aux pagodes ; naturellement les chrétiens diffèrent avec eux sur ce point et vont à l'église comme en Europe. Dans certaines contrées, à l'arrivée de la jeune femme sous le toit conjugal, on lui remet un petit nombre de livres de coton : c'est le grain de sénevé de sa fortune personnelle.

Les fêtes terminées, elle file ce coton et le revend ainsi préparé, en rachète d'avantage et toujours le produit de son fuseau fait la boule de neige ; une laborieuse chinoise peut arriver à amasser une petite fortune pour ses vieux jours.

En voilà assez pour aujourd'hui ; dans une prochaine causerie, je vous raconterai quel supplice prépare la chinoise à ce jour de mariage et comment elle doit, au sujet de ses pieds, subir un réel martyre.

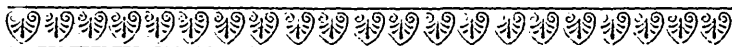
Les parents chinois ne craignent pas d'imposer des tortures à de pauvres petites filles pour les faire belles selon le monde et les donner à une créature. Bien des chrétiens en Europe, de nos jours en font presque autant. Que de pauvres petites emprisonnées dans des robes étroites, pomponnées comme de vraies poupées, n'ont plus la permission de se livrer aux jeux favorables à leur âme et à leur corps. Quand il s'agit de s'astreindre à quelque chose pour l'amour de notre divin Sauveur, la note change, tout paraît trop pénible, fatigant pour la santé et on

évite à ces chers petits êtres même la plus légère connaissance de la mortification chrétienne.

Ceci prouve une chose, c'est que nous descendons tous d'un même père et d'une même mère et que la pomme mangée par Adam et par Eve a donné son parfum en Chine, en Europe et partout encore !



Nouvelles du Tiers-Ordre.



S. Léon, diocèse de Trois-Rivières. — Fraternité de 150 membres environ. L'essentiel est de donner aux Tertiaires de bonnes habitudes et un bon esprit dès le commencement. C'est ce que nous rencontrons à S. Léon. Quoique privés du bienfait des réunions régulières par suite d'une maladie grave dont M. le Curé est atteint depuis de longs mois, les Tertiaires ne laissent pas de s'assembler chaque mois pour réciter ensemble les Vêpres et les Complies de la Ste Vierge et entendre une bonne lecture faite dans le Manuel du Tiers-Ordre ou les vies des saints de l'Ordre ou la *Revue*.

Ces Tertiaires comprennent bien l'importance capitale des assemblées mensuelles qui sont le lien de toutes les autres obligations de la Règle. Aussi le Tiers Ordre se maintient bien et exerce une salutaire influence dans la paroisse.

S. Paulin, diocèse de Trois-Rivières. -- Les réunions mensuelles sont fixées au premier dimanche du mois, ce qui, en vertu du privilège dont nous parlons dans un autre article, permet au Tertiaires de s'approcher de la Ste Table le jour de la réunion et le premier vendredi du mois, en ne se confessant qu'une fois.

Là aussi, les Tertiaires récitent une partie du petit office de la Ste Vierge à leurs assemblées. Cet usage existe dans un grand nombre de Fraternités du diocèse de Trois-Rivières et ailleurs Il mérite d'être encouragé.

A S. Paulin, les Tertiaires ont une louable coutume dont la *Revue* a déjà parlé; c'est à l'occasion des funérailles des Tertiaires défunts. La Fraternité a acquis cinq grands habits que revêtent les porteurs et le porte-croix. La paroisse aime ce spectacle et estime beaucoup le Tiers-Ordre. Son digne Pasteur ne cesse de dire la consolation que lui donnent ses Tertiaires et ne leur ménage pas ses peines. Il a pour habitude de proposer la pratique d'une vertu, en l'expliquant, pour le mois qui commence. Il est touchant de voir combien les Tertiaires apprécient cette pratique et se font un devoir de s'en souvenir. Nos vénérés Directeurs et les Tertiaires en général nous permettront de leur suggérer cet usage.

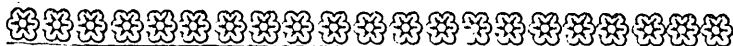
La Fraternité compte plus de 200 membres.

i _____

S. Agapit, diocèse de Québec. — Cette paroisse, j'allais presque dire cette communauté de 600 communicants, compte 200 Tertiaires. La *Revue* en a déjà parlé. Les paroissiens ont le Tiers-Ordre en telle estime qu'ils aiment à se recommander à ses prières; chaque dimanche M. le Curé a quelque neuvaine à demander à ses Tertiaires, réclamée par quelque fidèle.

S. Joseph de Lévis, diocèse de Québec. — Le 16 février, trois personnes ont pris l'habit du Tiers-Ordre et trente ont fait profession. Cette Fraternité compte actuellement 1200 membres. Depuis quatre ans qu'elle existe, elle n'a cessé de produire les bons résultats qu'on doit attendre du Tiers-Ordre. Elle se fait remarquer surtout par ses œuvres de charité. La Conférence de S. Vincent de Paul, établie récemment dans cette paroisse, s'est recrutée en majeure partie parmi les Tertiaires. Cet esprit de charité leur est inspiré dans les réunions mensuelles auxquelles ils sont très fidèles.





REMERCIEMENTS ADRESSÉS



A NOTRE BON FRÈRE DIDACE



Declaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de Notre Mère la Sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis. — Désirant publier une brochure sur le Frère Didace et surtout préparer les voies à sa glorification ici-bas, nous faisons appel à la reconnaissance de ceux qui le considèrent comme leur bienfaiteur. Prière de nous détailler les faveurs dont on se croit redevable envers lui, avec date, adresse signature ; ajouter autant que possible, la contresignature de Monsieur le Curé et, s'il s'agit d'une guérison, de Monsieur le Docteur. Nous garderons dans la publication, la discrétion qui nous sera imposée. — Toute communication historique sur la personne du Frère Didace sera également reçue avec reconnaissance, 1222 Rue Dorchester, Montréal

Toute communication de faveur obtenue présentant un caractère sérieux, sera insérée dans la *Revue*, dans l'ordre exigé par sa date d'expédition. Prière à nos chers correspondants de ne s'en prendre qu'au nombre de leurs devanciers s'ils sont obligés d'attendre parfois la publication des faveurs par eux communiqués.



Montréal. — Institution des Aveugles, Septembre 1893, — Mademoiselle A. B., souffrait depuis six ans d'une faiblesse de vue provenant de la paralysie des nerfs visuels, et d'un mal de tête très violent et continu. Les docteurs spécialistes qui lui donnèrent leurs soins lui déclarèrent que ses douleurs ne disparaîtraient que lorsqu'elle serait complètement aveugle. N'ayant

plus rien à espérer des médecins de la terre qui, sans résultat, lui posèrent une pupille artificielle, lui teignirent les yeux et lui firent des applications d'ésérine ; sur le conseil de personnes pieuses, elle choisit pour son guérisseur notre bon Frère Didace. Les neuvaines qu'elle commença en Juin 1893 lui procurèrent pour la douleur un soulagement, puis bientôt une guérison complète, et pour la faiblesse de vue une amélioration qui lui permet depuis de vaquer à ses occupations. Ayant depuis été saisie de l'influenza, elle fut à peu près la seule de la communauté où elle se trouve, à ne pas souffrir de la tête. Nous lui laissons la parole : "J'ai déclaré au docteur Desjardins que je me trouve très bien depuis qu'on a prié pour moi. Il m'a examinée avec soin et je pense qu'il a constaté la guérison de mes yeux. Mais pour aujourd'hui, il n'a pas cru devoir me donner de certificat ; il s'est contenté de me faire cette réponse : "Si un cas d'une telle gravité était guéri par des prières, on pourrait fermer l'hôpital." Pour moi, je vous donne ce témoignage assuré que je ne souffre plus de la tête et que ma vue est de beaucoup meilleure. Si vous jugez que le fait mérite publication. je serai heureuse de contribuer, pour ma faible part, à la gloire de Dieu et du bon Frère Didace."

A. B.

Berthier. — Octobre 1893. "Je vous prie de faire publier dans la *Revue* la guérison d'une maladie de foie obtenue par l'intercession du Frère Didace Pelletier avec promesse d'en donner publication."

UN TERTIAIRE.

N'oublions pas nos bien aimés Défunts.

Dame Antoine Baron, en religion Sœur Ste Catherine, décédée à S. Agapit le 13 Décembre 1893, à l'âge de 73 ans, après 7 années de profession.

Demoiselle Julie Baron, en religion Sœur Ste Rose de Lima, décédée à S. Agapit le 17 Décembre 1893, à l'âge de 48 ans, après 3 années de profession.

M. A. E. Brunelle, décédé à Plessisville de Somerset le 4 Janvier, à l'âge de 72 ans, après cinq jours de profession.

Demoiselle Adeline Huot, en religion Sœur Marguerite Marie, décédée à l'Hôtel-Dieu de S. Hyacinthe en Février, à l'âge de 73 ans, après 7 années de profession.

R. I. P.

Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

Indulgences Plénieres.

Tous les jours, les nombreuses indulgences plénieres et partielles du chemin de la Croix.

En récitant six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, nombreuses indulgences plénieres et partielles, une fois par mois pour les Tertiaires, et chaque jour pour les Cordigères. Pour gagner ces indulgences et celles du chemin de la Croix, la confession et la communion ne sont pas requises.

Le jour de la réunion mensuelle et un jour du mois, au choix de chaque Tertiaire, moyennant la confession, la communion et la visite d'une église ou d'un oratoire public.

Indulgence pléniere (aux cond. ord.), pour les personnes qui feront la neuvaine à S. Raphaël. Elle commence le 8.

Le 12 (aux cond. ord.) pour les personnes qui portent le scapulaire bleu

Indulgences Partielles.

La visite prescrite aux Tertiaires pour les indulgences des Stations de Rome, doit régulièrement se faire dans l'église où est érigée la fraternité. Tout Tertiaire qui en serait empêché, peut satisfaire à cette condition en visitant son église paroissiale. La visite de l'église paroissiale peut même suppléer à la visite des églises du premier, du deuxième Ordre, et du Tiers-Ordre régulier, si l'on ne peut s'y rendre pour gagner les indulgences qui exigent cette visite. Dans ce cas, il faut remplir les autres conditions exigées, qui sont la confession, la communion pour les indulgences plénieres, la visite, et la récitation de trois *Pater*, *Ave* et *Gloria*. Telles sont les conditions des indulgences à gagner dans les églises franciscaines.

Indulgence de 300 jours, pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par Sa Sainteté Léon XIII.

Chaque jour, 207 quarantaines et 300 jours, moyennant la récitation de trois *Pater*, *Ave* et *Gloria* en l'honneur de la Très Sainte Trinité, et la visite d'une Église franciscaine, ou, si l'on ne le peut, de l'église paroissiale.

A la même condition, 198 ans et autant de quarantaines, chaque samedi et chaque dimanche de l'année.

A la même condition, 100 jours tous les vendredis de l'année.

A la même condition, 256 ans et 50 quarantaines, tous les jours de fêtes de nos Saints des trois Ordres.

Le 1, le 25 et le 30, 30 ans et 30 quarantaines des Stations de Rome.

Le 27 comme la dévotion des six vendredis qui précèdent la fête du Sacré-Cœur.

CALENDRIER.

AVRIL

6. B. Bentivoli de Bonis, *prêtre*, du 1^{er} Ordre.
7. Bse Antoinette de Florence, vierge, *clarisse*.
8. Fête du Saint Sépulcre. — B. Julien de S. Augustin, *frère lai*, du 1^{er} Ordre.
9. B. Archange de Calataphimi, *prêtre*, 1^{er} Ordre.
10. S. Benoit le Maure, *frère lai*, du 1^{er} Ordre.
12. B. Ange de Chivasso, *prêtre*, du 1^{er} Ordre.
15. Patronage de S. Joseph.
16. S. Raphaël, Archange. — Anniversaire de la profession de N. S. P. S. François et de ses douze Compagnons. — S. Benoit Joseph Labre, *cordigère*.
18. B. André Hybernon, *frère lai*, du 1^{er} Ordre.
19. B. Conrad, *tertiaire*.
20. B. Léopold de Gaiche, *prêtre*, du 1^{er} Ordre.
23. B. Egide ou Gilles d'Assise, *clerc*, du 1^{er} Ordre.
24. S. Fidèle de Sigmaringen, martyr, *capucin*.
25. S. Marc *évangéliste*.
26. Notre-Dame du Bon Conseil.
27. B. Jacques de Bitetto, *frère lai*, du 1^{er} Ordre. — Bse Jeanne Marie de Maillé, veuve, *tertiaire*.
28. B. Luchésius, *premier tertiaire*.
29. Dédicace de la Basilique d'Assise.
30. Rogations.